

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC

**SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES**

Date impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 1 de 7

SECTION 1 : Identification du produit de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**Nom du produit : **SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST ET BOUTEILLES PRET-A-L'EMPLOI****1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées :** Application de laboratoire pour l'élevage, l'identification, la différenciation des microorganismes. Utilisé exclusivement par le personnel de laboratoire formé aux techniques de laboratoire de microbiologie. Les échantillons peuvent contenir des organismes pathogènes.**Utilisations déconseillées :** Autres que celles énumérées ci-dessus**1.3. Renseignement sur le fournisseur de la fiche de sécurité**Graso Zenon Sobiecki
Krağ 4A
83-200 Starogard Gdański
Tel : (58) 562-30-21
Fax : 56 279 87
E-mail : mikrobiologia@graso.com.pl**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

(+48 58) 56 230 21, du lundi au vendredi, de 7h00 à 15h00

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)**

Le produit n'est pas classifié comme dangereux selon le règlement (EC) 1272/2008

2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) No 1272/2008

Pictogrammes : ---**Mentions d'avertissement :** ---**Mentions de danger**

Aucune

Mentions de précaution

Aucune

2.3. Autres dangers**PBT :** Non applicable. **vPvB :** Non applicable.**SECTION 3 : Composition/information sur les composants****3.2 Mélanges****Nature chimique :** un mélange

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC

**SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES**

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 2 de 7

| Nom de la substance | Identificateur | Classification 1272/2008 | % poids |
|---------------------|--------------------------------|--------------------------|---------|
| Moyen | Index --- CAS --- WE --- | --- --- | --- |

La signification complète des phrases de risque H est incluse dans le chapitre 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Inhalation :**

En pratique ceci ne peut arriver.

Ingestion :

Si la victime est consciente et alerte, donner lui à boire 2-3 verres d'eau.

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration.

Assurer le calme et demander un conseil médical immédiat.

Contact avec les yeux :

Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau tout en maintenant les paupières ouvertes pour s'assurer que toute la surface est rincée.

Demander un conseil médical.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin et consulter un dermatologue.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Demander un conseil médical.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinctions****Moyens d'extinctions adéquats :**

Spray anti-eau, mousse résistant à l'alcool, produit chimique sec ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinctions inadéquats :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques en cas d'incendie :**

En cas d'incendie, le feu peut libérer des gaz nocifs.

Mélange explosif :

Non applicable car non explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Éliminer les débris d'incendie et les eaux d'extinction contaminées conformément à la réglementation officielle.

Équipement de protection personnel du pompier

Appareil respiratoire contenu.

SECTION 6 : Mesure en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****Pour les salariés :**

Fournir une ventilation adéquate lors de la manipulation du produit.

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC



SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 3 de 7

Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour faire face au déversement, prendre note de toute information figurant à la section 8 sur des matériaux appropriés et inadaptés.

Procéder aux principes de bonnes pratiques de laboratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux renversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les fuites et les égouts.

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution environnementale.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Dans le laboratoire, collecter le produit à l'aide de serviettes en papier.

Nettoyer la zone affectée avec un matériau liant les liquides.

Nettoyer la zone avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 8 afin d'obtenir des informations sur l'équipement de protection individuel.

Section 13 afin d'obtenir des informations sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sans dangers

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Utiliser un équipement de protection individuel.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale.

Conserver dans un récipient d'origine dans un endroit sec, frais et ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

Garder le contenant fermé et scellé jusqu'à l'utilisation.

Stocker dans un endroit frais.

Ne pas fumer. Tenir à l'écart des agents oxydants, des bases solides et des acides.

Ne pas stocker les paquets qui ne sont pas marqués.

Utiliser un conteneur approprié pour éviter la libération dans l'environnement.

Température de stockage recommandée :

Substrat en boîtes de pétri : 6-12°C

Substrat en bouteilles and tubes : 6-25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller au poste de travail :

Ne contient pas de substances stipulées.

Les informations sur les valeurs limites des autres pays ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Ne pas manger, boire, fumer ou renifler en travaillant.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et contaminé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC

**SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES**

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 4 de 7

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques

Protection de la peau :**Protection des mains :**

Manipuler avec des gants. Utiliser des gants de protection en latex

Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables.

Se laver et se sécher les mains.

Respecter les consignes concernant la perméabilité et le temps de percée fournis par le fournisseur de gants.

Prenez également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé,

comme le risque d'usure.

Protection respiratoire :

Non requis. Selon la concentration et la quantité de substances dangereuses manipulées : appareil respiratoire autonome ou masque à gaz avec boîte universelle.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|-----------------------------|
| Aspect : | Liquide ou gel. |
| Odeur : | Inodore. |
| Couleur : | Dépend du produit. |
| Valeur pH : | Non applicable. |
| Point de fusion / gel : | Pas de données disponibles. |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition : | Pas de données disponibles. |
| Point d'éclair : | Pas de données disponibles. |
| Température d'inflammation : | Pas de données disponibles. |
| Taux d'évaporation : | Pas de données disponibles. |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Pas de données disponibles. |
| Inflammabilité haute/basse ou limite d'explosion haute/basse : | Pas de données disponibles. |
| Pression de vapeur : | Pas de données disponibles. |
| Densité de vapeur (air=1) : | Pas de données disponibles. |
| Densité relative : | Pas de données disponibles. |
| Solubilité dans l'eau : | Pas de données. |
| Solubilité dans solvants organiques : | Pas de données. |
| Coefficient de partage (n-octanol / eau) : | Non applicable. |
| Température d'auto-inflammation : | Pas de données. |
| Température de décomposition : | Non applicable. |
| Viscosité : | Non applicable. |
| Propriétés explosives : | Non applicable. |
| Propriétés oxydation : | Non applicable. |

9.1. Autres informations

Pas de données.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Dans un stockage normal et l'utilisation de la substance est chimiquement stable.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC



SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 5 de 7

Non applicable

10.4. Conditions à éviter

Éviter tout contact avec des agents oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est entreposé et traité conformément aux prescriptions / indications.

SECTION 11 : Information toxicologique

11.1. Toxicité aiguë

Toxicité aiguë :

Information non disponible.

Irritation/corrosion de la peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dommage grave aux yeux / irritation des yeux :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation aux voies respiratoires ou à la peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Route respiratoire :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Ingestion :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets mutagènes dans les cellules germinales :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité reproductive :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effet de la toxicité des organes cibles - exposition unique :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effet de la toxicité des organes cibles - exposition répétée :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Routes de l'exposition :

Inhalation, contact avec les yeux.

SECTION 12 : Information écologique

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson : Pas de données

Organismes aquatiques : Pas de données

Autres organismes : Pas de données

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol et dans l'eau

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne remplit pas les critères PBT (pas PBT) et les critères vPvB (pas vPvB).

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC

**SUBSTRATS EN BOÎTE DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES**

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 6 de 7

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit :**

Recueillir le produit selon les instructions et soumettre pour l'élimination.

Déchets de produit :

Communiquer avec le fabricant du produit sur la possibilité de traiter les déchets. Si cela n'est pas possible, livrez-le à l'utilisation dans les usines autorisées à collecter, transporter, récupérer et éliminer les déchets. Ne pas vider dans les égouts. Le produit doit être livré à la décharge appropriée pour le stockage des déchets ou à l'installation spécialisée d'incinération des déchets conformément à la législation locale.

Le **code des déchets** doit être donné individuellement sur le site de la fabrication des déchets, selon l'industrie et le lieu d'utilisation.

SECTION 14 : Informations relatives au transport ONU

| | ADR/RID | IMGD | IATA |
|--|---------|----------------|------|
| 14.1. Numéro ONU | --- | --- | --- |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations Unies | --- | --- | --- |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | --- | --- | --- |
| Etiquette no. | --- | --- | --- |
| Code de classification | --- | --- | --- |
| 14.4. Groupe d'emballage | --- | --- | --- |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | --- | --- | --- |
| 14.6. Précautions spécifiques à prendre | | Pas de données | |
| 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention de MARPOL et au recueil IBC | | Pas de données | |

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP) of the European Parliament and of the Council of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH).
- REGULATION (EC) No 1907/2006 OF THE COUNCIL of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency, amending Directive 1999/45/EC and repealing Council Regulation (EEC) No 793/93 and Commission Regulation (EC) No 1488/94 as well as Council Directive 76/769/EEC and Commission Directives 91/155/EEC, 93/67/EEC, 93/105/EC and 2000/21/EC.
- COMMISSION REGULATION (EU) No 2015/830 of 28 May 2015 amending Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council on the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH)

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été faite pour le produit.

FICHE DE SECURITE

Selon 2015/830/EC

**SUBSTRATS EN BOÎTES DE PETRI, TUBE DE TEST, BOUTEILLES**

Date d'impression : 25.02.2017

Modification :

Page : 7 de 7

SECTION 16 : Autres informations**L'importance des phrases de risque dans la section 3 :**

Aucune

Remarque pour les lecteurs

Les informations contenues dans cette SDS sont basées sur nos connaissances actuelles et la législation en vigueur.

Le produit ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu d'instructions écrites, à des fins autres que celles mentionnées à la section 1, être utilisé. Il incombe toujours à l'utilisateur d'assurer le respect des dispositions statutaires pour être assuré.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité décrivent les exigences de sécurité pour notre produit.

Fiche de sécurité :

Przedsiębiorstwo EKOS S.C.

80-266 Gdańsk, Poland

ul. Grunwaldzka 205/209,

Internet: www.ekos.gda.plekos@ekos.gda.pl**Version : 1 CLP**